

Depuis cinq ans, l'Énergie atomique du Canada Limitée gère un important programme de recherches sur l'élimination passive et permanente des combustibles irradiés usés dans la profondeur de la roche cristalline stable du bouclier canadien. Les résultats préliminaires de ces recherches donnent à penser que les combustibles nucléaires usés peuvent être stockés sans danger de cette façon. Beaucoup de travaux ont été consacrés à ce sujet. Je ne voudrais pas donner l'impression que qui que ce soit traîne de l'arrière sur cette question.

Ces travaux s'effectuent de façon bipartite dans le cadre de l'accord de Canada-Ontario de juin 1978, qui met à la charge d'Hydro-Ontario les travaux portant sur le stockage et le

transport du combustible irradié. Un accord ultérieur fédéral-ontarien, signé en août 1981, a défini la méthode suivant laquelle serait agréée la formule d'élimination proposée.

En terminant, je dirai simplement que le député a parlé du député libéral de la région. Je puis affirmer qu'il a été très communicatif sur les questions qui concernent sa circonscription.

Le président suppléant (M. Guilbault): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 28.)
